Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-245614417-20251211-N12_111225-DE

Roi Morvan Communauté

Extrait du registre des délibérations
Séance du 11 décembre 2025

L'an 2025, le jeudi 11 décembre à 17H30, le conseil de communauté de Roi Morvan Communauté, légalement convoqué le 5 décembre, s'est réuni à Gourin sous la présidence de Madame Renée COURTEL, Présidente de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Délégués titulaires : *Mesdames et Messieurs : Christophe BOURLES, Marie-José CARLAC, Dominique CASTOT, Renée COURTEL, Paul COZIC, Christine DROUAL, Christian FAIVRET, Martine GUERIN, Floriane GUILLANIC, Françoise GUILLERM, David GUILLOUX, Jean-Luc GUILLOUX, Catherine HENRY, William JACOBERT, Laurent JACQUES, Yann JONDOT, Yvon LE BOURHIS, Erwan LE CORRE, Hervé LE FLOC'H, Didier LE GOUIC, Christiane LE MOUEE, Dominique LE NINIVEN, Véronique LE ROUX, Claudine LE SCOUARNEC, Carole LE YAOUANQ, Jean-Charles LOHE, Michel MORVANT, Rémi NEDELEC, Yvonne RAYER, Raymond SIOU, Corinne VOLA, Sébastien WACRENIER*

Délégués suppléants : *Mesdames et Messieurs : /*

Etaient absents / excusés : *Mesdames et Messieurs : Christophe CARARIC, Myriam CHENAIS, Delphine COSPEREC, Bruno LAVAREC, Martine LE BARTZ, Karine LE COURANT, René LE MOULLEC, Michel LINCY, Joël MAGUER, Alain PERRON, Jérôme REGNIER, Anne TROALEN,*

Pouvoirs *: Bruno LAVAREC à Didier LE GOUIC, Martine LE BARTZ à Carole LE YAOUANQ, Karine LE COURANT à Françoise GUILLERM, Michel LINCY à Yvonne RAYER, Joël MAGUER à Paul COZIC, Alain PERRON à Marie-José CARLAC*

Nombre de membres au conseil :	*44*
Présents :	*32*
Votants :	*38*

Le quorum de 23 membres présents est atteint

A été nommé secrétaire de séance : Jean-Charles LOHE

N°12 / 11.12.25

Services à la Population – Réseaux des Ecoles Rurales Privées Financement 2025-2026

Par délibération du 1er décembre 2000, le Conseil Communautaire a émis un avis favorable au versement d'une subvention au Réseau des Écoles Rurales catholiques du territoire afin de favoriser la réussite de tous les élèves en milieu rural et créer des liens entre les communes par des échanges culturels et d'informations.

Deux réseaux fonctionnent aujourd'hui respectivement sur les secteurs de Le Faouët et Gourin avec des actions variées.

Or, en 20 ans, RMCom a développé de nombreux services et multiplié les activités sur le territoire, conduisant à faire évoluer le partenariat avec les écoles et à relancer les modalités des relations entre partenaires.

Afin de :

- renforcer une pédagogie active, une socialisation plus forte et permettre à l'ensemble des élèves du territoire de disposer de moyens éducatifs de qualité,
- donner un cadre plus clair aux subventions accordées par RMCom aux RER privés,

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-245614417-20251211-N12_111225-DE

- mieux identifier la contribution de l'EPCI aux activités obligatoires d'enseignement dans plusieurs domaines,

un projet de convention est en cours de discussion avec la direction diocésaine pour déterminer les engagements de chacune des parties et poser les modalités d'application du partenariat.

<u>Financement des Réseaux d'Écoles Rurales privées</u> :

Dans l'attente de la finalisation de cette convention, afin de ne pas suspendre les actions existantes et de pouvoir verser l'aide aux RER privés, il est proposé de reconduire le versement des subventions :

- d'un montant de 2.70 € par élève, soit un total de 1647 €.
- d'un montant de 8 400 € en substitution du Conseil Départemental, versé au prorata du nombre d'élèves.
- d'un montant de 1 500 € pour les transports de liaison école-collège, versé au prorata du nombre d'élèves.
- Dans le cadre de la nouvelle convention avec les services départementaux de l'Education Nationale, les subventions pour la participation de 2 000 € au salon du livre du PRM, organisé par le CAP, seront versés directement aux RER privés, au prorata du nombre d'élèves. Il est à noter que ces subventions seront à reverser au CAP lors de l'inscription.

Nombres d'élèves fournis par l'Éducation Nationale le 18.09.2025.

Réseaux	Ecoles	Nombre d'élèves par école	Nombre d'élèves par réseau	Subvention RMCom	Substitution CD 56	Transport Liaison	Salon du Livre	Montant de l'aide
LA MARION	LE FAOUËT, École "Du Sacré Coeur"	98	325	877 €	4 475 €	799 €	1 066 €	7 217 €
	BERNÉ, École "Sainte Hélène"	77						
	MESLAN, École "Notre Dame"	28						
	PRIZIAC, École "Saint Bého"	41						
	GUÉMENÉ Sur SCORFF, École "Saint Jean"	81						
LES MONTAGNES NOIRES	PLOURAY, École "Saint Louis"	49	285	770 €	3 925 €	701 €	934 €	6 330 €
	GUISCRIFF, École "Saint Joseph"	35						

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-245614417-20251211-N12_111225-DE

	ROUDOUALLEC, École "Sainte Thérèse"	35						
	GOURIN, École "Saint Pierre"	166						
		TOTAL	**610**	**1 647 €**	**8 400 €**	**1 500 €**	**2 000 €**	**13 547 €**

Les versements seront effectués uniquement après réception, auprès du Service Enfance Jeunesse, des bilans de l'année scolaire 2024-2025 des réseaux.

Vu l'avis favorable du bureau communautaire en date du 27 novembre 2025 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- d'approuver le versement de ces subventions aux Réseaux des Écoles Rurales privées pour l'année 2025-2026 ;
- d'autoriser la Présidente ou son représentant à signer les documents afférents.

→ *Adopté à l'unanimité*

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,
Renée COURTEL

Renée COURTEL

Signature numérique de Renée COURTEL
Date : 2025.12.19 11:54:51 +01'00'